

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 44 (1930)

Heft: 1

Artikel: Les documents héraldiques du musée des tissus de Lyon

Autor: Tricou, Jean / Galbreath, D.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746422>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES SCHWEIZER ARCHIV FÜR HERALDIK ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1930

A° XLIV

N° 1

Verantwortliche Redaktoren: FRÉD.-TH. DUBOIS und W. R. STAHELIN

Les documents héraldiques du Musée des Tissus de Lyon

par JEAN TRICOU et D. L. GALBREATH.

Le Musée Historique des Tissus de la Chambre de Commerce de Lyon est certainement l'un des plus riches en étoffes anciennes. Quelques-unes d'entre elles, décorées d'armoiries, offrent un intérêt héraldique particulier. On en trouvera ici le catalogue.

A notre grand regret, et malgré nos recherches, nous n'avons su découvrir le nom des titulaires de tous les blasons. Leur reproduction aidera sans doute à compléter ce travail d'identification.

Pour la plupart, cependant, nous pouvons donner des renseignements plus ou moins précis qui serviront à l'étude des tissus eux-mêmes. Ces derniers proviennent en effet de divers pays de la vieille Europe et on remarquera que, dans cet armorial international, Lyon et même la France n'occupent qu'une petite place.

La publication de ces documents permettra surtout aux érudits de retrouver trace, dans les archives locales, de leur fabrication et de leur usage. Quand on parcourt en effet les actes, les comptes, les inventaires des trésors, etc. de nos institutions religieuses et civiles du moyen-âge, de la Renaissance, et même des XVII^e et XVIII^e siècles, on relève, à chaque instant, la mention de tissus armoriés. Mais ces précieuses reliques usées ou détruites ont pour la plupart disparu. Il faut donc savoir gré à la Chambre de Commerce de Lyon d'en avoir sauvé quelques-unes.

Ce catalogue ne décrit et n'étudie les étoffes qu'au point de vue héraldique. Nous signalons cependant les ornements qui accompagnent le blason quand ils aident à l'identifier. Les documents ont été classés chronologiquement. La description héraldique a été faite selon les usages français. Les numéros entre parenthèses sont ceux du classement actuel du Musée.

Nous tenons enfin à remercier ici M. le comte d'Hennezel, conservateur des Musées de la Chambre de Commerce de Lyon, pour l'extrême obligeance qu'il nous a témoignée au cours de ce travail. Nos remerciements vont aussi à MM. W. R. Staehelin, de Bâle, et K. Mayer, de Spire, qui nous ont aidés dans nos recherches.

1. (493) XIII^e siècle. Italie (Sicile?)

Indéterminé.

D'azur à la bande d'or. Les fils d'or qui sont passés dans l'azur pourraient indiquer un *échiqueté d'or et d'azur*. Ecu carré.

Bandeau ou parement d'autel comprenant une bande horizontale (fig. 1), accostée de deux bandes verticales (fig. 2). Décors tissés et brodés en or et soies polychromes sur fond blanc.



Fig. 1.



Fig. 2.

L'écu est semé au milieu de lions sautant par dessus des chiens, d'aigles tenant un rameau, de dragons, de motifs en forme de lyre, etc. Les bandes verticales portent des aigles, griffons, oiseaux, arbres, chiens, etc. Tissu palermitain.

Cox (*L'Art de Décorer les Tissus*, 1900, pl. XCVII) y voit une «écharpe de tournoi».

2. (1193 — 163) Fin du XIII^e ou commencement du XIV^e siècle. Angleterre.

Beauchamp. Castille et Léon. Angleterre.

De gueules à la fasce d'or accompagnée de six croisettes tréflées du même, 3 rangées en chef, et 3 en pointe: 2 et 1. Ecu carré.

Manipule à fond blanc et décor brodé en soie de couleur. La première partie représente: l'écu de Castille et Léon: *écartelé de gueules au château d'or*

(Castille) et *d'argent au lion de pourpre* (ici de *gueules*) (Léon); les quartiers de Castille et Léon sont intervertis avec le lion contourné pour la symétrie; — celui d'Angleterre: *de gueules à trois léopards d'or*; — et au bas la Vierge.

La seconde partie représente: l'écu de Castille et Léon sans l'interversion ci-dessus; celui de Beauchamp; et au bas St-André (fig. 3).

Un troisième fragment, non reproduit ici, porte seulement un écu d'Angleterre identique au premier.

La réunion des écus de Castille et d'Angleterre rappelle sans doute l'alliance d'Edouard I^{er} et d'Eléonore de Castille (1254). Mais aucune alliance ne peut expliquer la présence, à leurs côtés, de l'écu de Beauchamp. Peut-être faut-il l'attribuer à la situation prépondérante qu'eut, dans le royaume, Guy de Beauchamp comte de Warwick († 1315), surtout pendant les troubles des premières années de règne d'Edouard II.

H. d'Hennezel, *Catalogue des principales pièces exposées*. 1929. N^o 139.

3. (1064) XIV^e siècle. Espagne.

Aragon.

D'or à trois pals de gueules. Ecus en losanges.

Coffret recouvert de soie bleue avec broderies d'or. Décor d'oiseaux. Les fermoirs sont supportés, ceux du haut par deux dragons ailés et ceux du bas par deux lions affrontés (fig. 4).

Le champ d'or des écus est formé de quatre bandes de parchemin, sur lesquelles étaient cousues des paillettes d'or. Ces dernières ont toutes disparu, mais on reconnaît encore les trous d'aiguille. L'emploi des écus en losange par les rois d'Aragon est assez fréquent à cette époque.

De Farcy, *La Broderie*. 2^o supp., 1919, pl. 189.

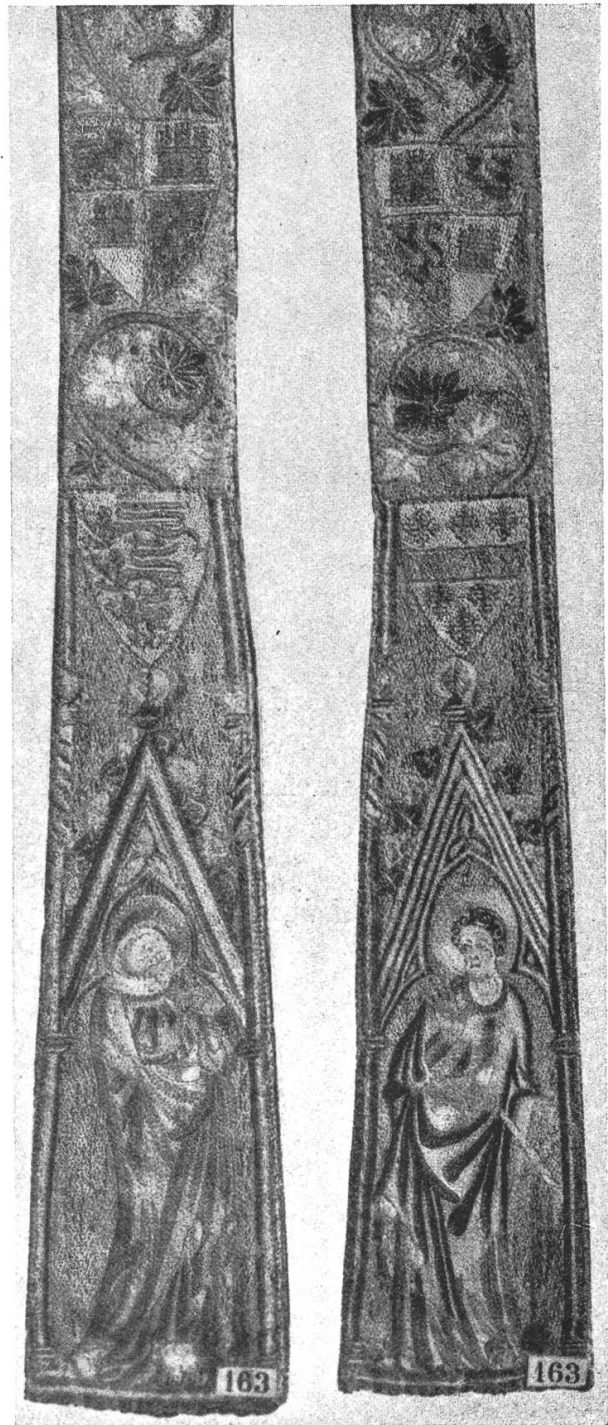


Fig. 3.

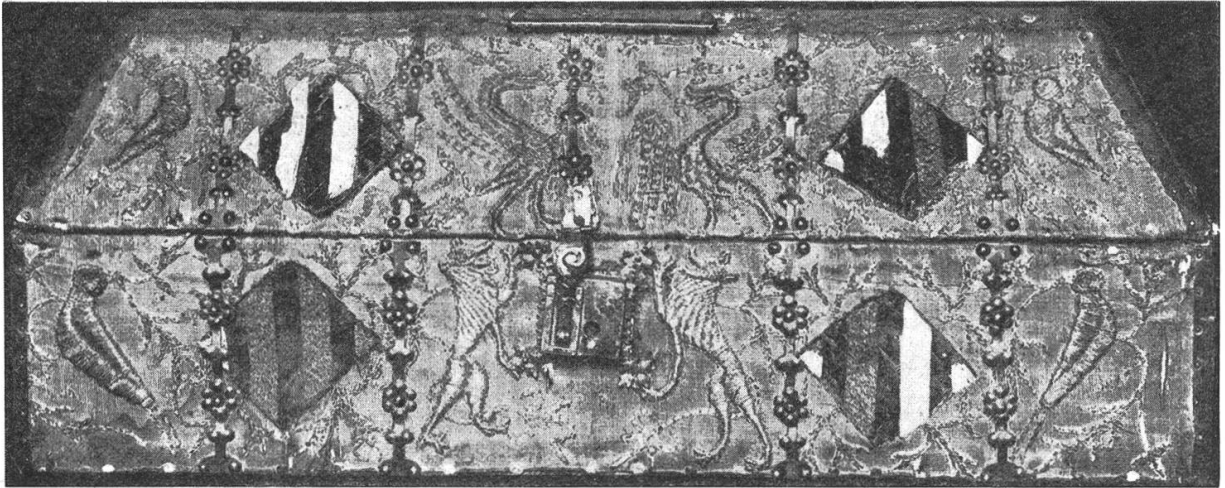


Fig. 4.

4. (1084) XIV^e siècle. Allemagne.

Indéterminé.

D'azur ou de pourpre à trois S d'argent (2 et 1). Ecu carré.

L'écu est répété alternativement entre une aigle (fig. 5) et un lion (?) d'argent sur fond de gueules. Fragment de tissu dit de Cologne à fond d'argent (fig. 6).

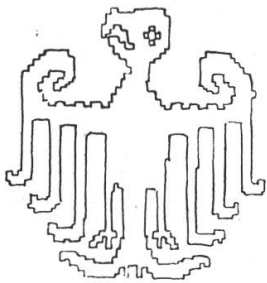


Fig. 5.

Armes similaires: Kekit-More (Gwillim, *A Display of Heraldrie*, Londres 1617, p. 199); Pyrast, Frise (Rietstap).

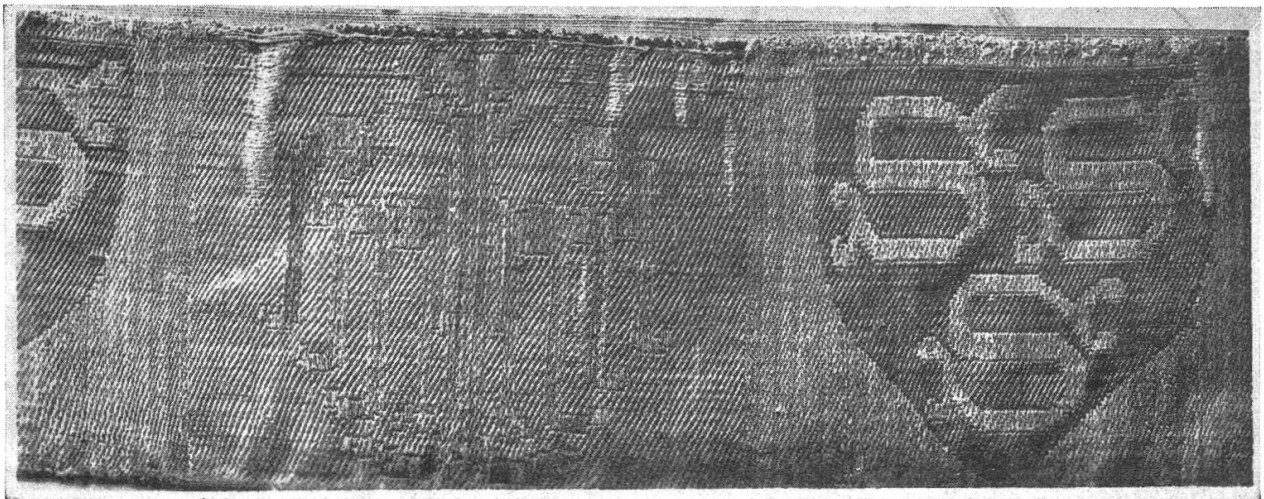


Fig. 6.

5. (1077 — B. 181) XIV^e siècle. Allemagne.

Clèves. Hesse.

Elisabeth de Clèves, landgrave de Hesse, fille de Thierry IX, comte de Clèves, et épouse d'Othon, landgrave de Hesse, mort entre 1359 et 1366.¹⁾

Parti de gueules au rais d'escarboucle pommeté et fleurdelisé d'or brochant sur un écusson d'argent en abîme (Clèves) et d'azur au lion burelé d'argent et de gueules

¹⁾ La landgrave Elisabeth de Hesse est morte le 13 novembre 1382. Un fragment pareil de ce tissu se trouve au Kestnarmuseum à Hanovre. *Führer durch das Kestnarmuseum. 2. Abteilung, Mittelalter und Neuzeit.* Hanovre 1904, P. 72, No. 1214. (Aimable communication de M. C. Knetsch, directeur des archives de l'Etat à Marburg.)

couronné d'or (Hesse). Ecu carré. Régulièrement, les armes de Hesse devraient être à dextre et celles de Clèves à senestre (fig. 7).

Fragment de tissu dit de Cologne portant en outre l'inscription :

ELIZAB / ET · VAN · C / LEVE · LA / NTGREV /
INNE · VA / N · HESSEN en six lignes.

Henniges, *Theatrum genealogicum*, 1598, III, p. 125. — Moreri, *Dictionnaire*, ad. v. *Hesse*. — La Chesnaye des Bois, VIII, p. 48. — Art de vérifier les dates, III, p. 371.

6. (891—276) *Fin du XIV^e ou commencement du XV^e siècle. France.*

Ordres de la Ceinture d'Espérance et de la Cosse de Genet.

Brocart de velours rouge, actuellement coupé en forme de chasuble, portant alternativement en lignes horizontales la représentation de la Ceinture d'Espérance et du collier de l'ordre de la Cosse de Genet. La ceinture est bleue, avec les lettres d'argent, les boucles et les ardillons d'or. Le mot *Espérance* est accosté de deux croisettes d'argent. Le collier de la Cosse de Genet est d'or. Il est formé de cosses de Genet accouplées auxquelles sont suspendues alternativement une cosse et une fleur de Genet (fig. 8).

Il est peu probable que ce tissu ait été primitivement destiné à un usage religieux. Sa décoration se rapporte plutôt au mobilier, vêtements, et en général au service de la maison du roi Charles VI (1380—1422). Il affectionna tout spécialement; en effet, les deux insignes de l'Espérance et du Genet et les fit représenter à maintes reprises sur les habits et sur des objets personnels ou dont il faisait cadeau. Le seul compte de son brodeur Robert de Varennes pour l'année 1387, publié par Douet d'Arcq, mentionne à chaque page les «houppelandes», manteaux, «jaquettes», etc., «de satin vermeil en graine», «de veluiau vermeil en graine», «d'escarlate vermeil», etc., représentant en broderies, soit la «ceinture et lettres qui disent Espérance», soit «la branche ou tige de geneste», soit ces deux emblèmes réunis comme sur notre document.

La ceinture d'Espérance, sorte d'ordre de chevalerie, avait été instituée vers 1366—1370 par le duc Louis II de Bourbon. Il est certain qu'elle fut conservée comme emblème par la maison ducale de Bourbon pendant tout le XV^e siècle et que de son côté le roi Charles VI en fit son attribut préféré. *Espérance* serait, pour certains auteurs, la devise du roi, et pour d'autres, celle de sa femme Isabeau de Bavière. «C'était», dit La Mure, l'historien des ducs de Bourbon, «une



Fig. 7.



Fig. 8. Brocart de velours rouge aux insignes des Ordres de la Ceinture d'Espérance et de la Crosse de Genet.

ceinture de velours bleu céleste, doublée de satin rouge, sur laquelle était relevé en broderie en lettres capitales ce mot: Espérance. Et cette ceinture se fermait à boucles et ardillons d'or émaillés en forme de têtes de chardon.» Ces têtes de chardon ne paraissent sur aucun des documents connus aujourd'hui; le mot s'y lit d'ailleurs le plus souvent en minuscules.

L'ordre du Genet, qu'une tradition voudrait faire remonter à Saint-Louis, exista peut-être sous Charles V, mais certainement sous Charles VI qui, nous venons de le voir, se plut à le faire représenter et à le distribuer à ses seigneurs et amis. On conserve une nomination de chevalier du 7 mars 1406. Le collier était formé de cosses, parfois de tiges ou branches de genet.

La persistance de la ceinture d'Espérance parmi les emblèmes des ducs de Bourbon au XV^e siècle a donné naissance à une tradition lyonnaise qui verrait dans cette chasuble celle «d'étoffe rouge à fleurs», retrouvée le 27 septembre 1816 à la cathédrale Saint-Jean dans le tombeau du cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon (1446—1488)¹). Mais cette tradition est discutable. A lire tout d'abord le procès-verbal dressé par l'autorité religieuse lors de la découverte et publié notamment par de Soultrait, il semble bien que ce vêtement funéraire ait été laissé intact dans le cercueil où il doit se trouver encore, mais où des difficultés faciles à comprendre nous ont empêché d'aller poursuivre cette enquête héraldique. En second lieu et surtout, les emblèmes de l'Espérance et du Genet n'ont jamais, à notre connaissance, été employés par le Cardinal. Les nombreuses œuvres d'art exécutées pour lui, comme la tapisserie du recueil Clérambault, le parement d'autel du Trésor de Sens, etc., nous montrent sa devise *N'espoir ne peur* et son emblème: une main tenant une épée flamboyante. Si la devise *Espérance* est sculptée dans sa chapelle à Saint-Jean, c'est parce que ce monument a été achevé par les princes de sa famille.

Un important fragment de ce même tissu se trouve au Musée du Bargello, à Florence (Collection Carrand, N^o 2328).

Helyot, *Dict. des Ordres Religieux*. 1847 et s. I, col. 1151, II, col. 138, 263. — Douet d'Arcq, *Comptes de l'Argenterie des rois de France*. 1851, p. 352, 383; *Choix de pièces relatives au règne de Charles VI*. 1863, I, p. 287, 370; *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*. 1874, p. 187, 192 à 201, 269, 348. — De Soultrait, *Essai sur la Numismatique Bourbonnaise*. 1858, p. 89. — La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon*. 1868, II, p. 47 à 50, 376 à 408 (notes de Soultrait). — De Marcy, *Collections de Décorations Militaires françaises* (Revue historique, nobiliaire et biographique, 1877, p. 115, 119, 125). — Chassant et Taussin, *Dictionnaire des Devises*. 1878, I, p. 93. — Steyert, *Histoire de Lyon*. II, p. 577. — J. Tricou, *Méreaux et Jetons Armoriés des Eglises et du Clergé Lyonnais*. 1926, p. 49. — D'Hennezel, op. cit., N^o 139. (à suivre)

¹) Cox, *Les Soieries d'art*. Hachette, 1914, pl. 61. — *Exposition d'Art Eucharistique au Musée Historique des Tissus*. Lyon 1927, p. 12.